

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 1

*Objet : Information
décisions*

Date de convocation :

26 novembre 2020

Date d'affichage :

26 novembre 2020

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :
19

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt
Le 3 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA
Excusée : Mme Flavie TAVERA

Secrétaire de Séance : Mme Pauline SEILHAN

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 4 du 9 juin 2020 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

- **De signer** le bail entre la Ville de Lafrançaise et Monsieur VAN NIEUWENHOUÉ Alexis pour la location d'un appartement, situé 19 bis rue Louis Pernon à Lafrançaise. Le Bail prend effet le 1^{er} novembre 2020 et se terminera le 30 avril 2021. Il est consenti moyennant le versement par l'intéressé d'un loyer de 100 € mensuel.
- **D'attribuer** l'avenant n°1 au bureau d'études CRESCENDO CONSEIL pour étudier l'implantation d'une salle multi-activités sur un nouveau site (site actuel), pour 3 360 €ht.
- **De signer** le bail entre la Ville de Lafrançaise et Mme Sophie CASTET DE BIAUGUE pour la location d'un appartement, situé 8 rue Léon Cladel à Lafrançaise. Le Bail prend effet le 16 novembre 2020. Il est consenti moyennant le versement par l'intéressé d'un loyer de 400 € mensuel.

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL